



Direction des Assemblées

Aux termes des articles L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal d'installation de la ville de Caen est convoqué le :

Samedi 28 mars 2026 à 15h30
Salle des gardes – Hôtel de Ville
Esplanade Jean-Marie Louvel 14027 CAEN cedex 9

Ouverte au public, la séance sera également accessible à partir du lien suivant :
<https://www.youtube.com/c/VilledeCaenOfficiel>

ORDRE DU JOUR

Installation du conseil municipal

- 1 Élection du maire
- 2 Fixation du nombre de postes d'adjoints au maire
- 3 Élection et installation des adjoints au maire
- 4 Charte de l' élu local et conditions d'exercice du mandat – Lecture de la charte et remise des textes aux conseillers municipaux
- 5 Délégations du conseil municipal au maire ou au premier adjoint en cas d'empêchement du maire
- 6 Fixation des indemnités de fonctions du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux
- 7 Fixation du taux de majoration des indemnités de fonction des membres du conseil municipal au titre de chef-lieu de département et du classement station de tourisme
- 8 Création des commissions permanentes
- 9 Centre Communal d'Action Sociale – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration
- 10 Commission d'Appel d'Offres générale - Modalités de dépôt des listes
- 11 Commission des contrats de concessions - Modalités de dépôt des listes
- 12 Création des emplois de collaborateurs de cabinet